Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 15

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le chef de la compagnie de guides, attachée à la division, tiendra en outre un état des trompettes de brigade et de régiment.

§ 20. *Instruction.* L'instruction des trompettes répartis aux états-majors des brigades et des régiments est du ressort de l'arme de la cavalerie, et les propositions y relatives sont faites par l'instructeur en chef soit par le chef d'arme de la cavalerie.

Lorsque la brigade ou le régiment sera réuni, les trompettes qui y sont attachés seront également mis sur pied ; dans les années où ils n'ont pas de service à faire avec les états-majors, ils seront appelés aux cours de répétition des compagnies de guides.

Les ordres de marche pour le service d'instruction sont transmis par le chef d'arme de la cavalerie.

§ 21. *Habillement et armement.* Les trompettes de brigade et de régiment porten: l'habillement et l'armement des trompettes de guides, à l'exception des numéros des pattes d'épaule. Ils portent à la coiffure le numéro de la compagnie de guides attachée à la division.

Les trompettes d'état-major recevront le clairon.

§ 22 *Fourniture des chevaux.* On appliquera à la fourniture des chevaux des trompettes de brigade et de régiment, les mêmes prescriptions que pour les trompettes de guides.

Le Département militaire fédéral aux chefs d'armes, aux chefs de division et aux colonels divisionnaires.

Berne, le 19 juillet 1876.

Nous apprenons que quelques officiers se permettent de porter des sabres et des garnitures d'équipement de cheval, plaqués en nickel.

Le département croit devoir faire remarquer que des sabres, etc., plaqués en nickel sont contraires à l'ordonnance et qu'il ne doit pas être permis de les porter.

Des essais avec des garnitures en acier plaquées en nickel sont actuellement en voie d'exécution, et suivant le résultat qui sera obtenu, on décidera plus tard s'il y a lieu de modifier l'ordonnance actuelle.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

La loi fédérale du 26 décembre 1875 sur la taxe d'exemption militaire, soumise à la votation populaire le 9 juillet écoulé, a été rejetée par environ 185 mille *non* contre 157 mille *oui*. En conséquence, le Conseil fédéral invite les cantons à verser à la caisse fédérale, avant la fin de février 1877, la moitié des taxes de 1876, perçues d'après les lois cantonales actuelles.

On annonce que M. de la Ferronays, capitaine au 15e dragons, attaché militaire à l'ambassade de France, en Suisse, passe au poste analogue à Londres, en remplacement de M. le commandant de Grancey.

Des journaux bâlois et allemands signalent l'établissement à la frontière de bureaux d'enrôlement pour le service anglais, et ce seraient des Suisses qu'on chercherait à raccoler. De pareilles nouvelles ont été souvent mises en circulation sans que rien les justifie. La Hollande seule recrute pour le service des Indes; quant aux Anglais, nous n'avons pas appris qu'ils aient décidé la formation d'une légion étrangère. (*Nouvelliste vaudois* du 26 juillet.)

France. — Un correspondant spécial du *Militair-Wochenblatt* de Berlin a rendu compte en termes circonstanciés et généralement courtois et bienveillants de la grande revue de l'armée de Paris, qui a eu lieu le 15 juin écoulé. Nous publions ci-dessous, d'après le *Bulletin de la Réunion des officiers,* quelques extraits de ce compte-rendu, intéressant à plus d'un titre :

« Le 15 juin, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu, devant le maréchal-président et par un temps magnifique, la grande revue de la garnison de Paris et de Versailles.

» Depuis midi, le bois de Boulogne se remplissait de troupes qui avaient eu à parcourir des étapes exceptionnellement longues jusqu'à l'endroit de la revue, et qui durent y faire halte, afin d'arriver fraîches sur la plaine sans ombre de Longchamps.

» Bientôt après, les bataillons débouchèrent du bois au son du clairon, et il devint facile de les observer en dehors du champ de parade.

» L'infanterie marchait en colonnes par peloton, bien alignée, d'un pas rapide et élastique. Causerie dans les rangs, shakos déplacés et autres petites irrégularités d'autrefois, rien de tout cela n'avait plus lieu. L'habillement et l'équipement, conformes à la tenue de campagne, étaient de la meilleure qualité ; l'habillement surtout était irréprochable.

» Tout spectateur impartial devait juger favorablement ces bataillons, et je me trouve sur ce point d'accord avec mes compatriotes qui étaient présents.

» La plupart des régiments d'infanterie étaient armés du fusil modèle 1874 (système Gras). Les hommes portaient des gants de coton blanc, ce qui donnait aux troupes un aspect gai. Les drapeaux de l'infanterie française sont bien plus légers que les drapeaux allemands ; les aigles impériales ont été remplacées par des piques dorées.

» La preuve qu'a donnée ce jour-là l'infanterie de son habitude de parcourir de longues distances est d'autant plus frappante que le règlement français prescrit encore plusieurs mouvements qui sont une perte de temps.

» Ainsi, pour former en ligne la compagnie marchant par peloton, le premier peloton fait halte au commandement de son chef, pendant que les pelotons placés derrière se déploient à droite et à gauche, font front et s'alignent sur le premier peloton, c'est-à-dire en exécutant un déploiement complet au lieu de marcher en avant. Il tombe sous le sens qu'un pareil mouvement arrête fatalement les subdivisions marchant en arrière ; c'est pourtant celui-là qu'exécutèrent presque constamment les compagnies arrivant à Longchamps.

» Il est difficile de comprendre pourquoi les chefs de peloton sont tenus pendant la conversion de leur peloton de se tourner face à ce dernier ; cette obligation donne facilement lieu à des incidents risibles.

» La marche de la cavalerie s'exécutant au pas, il n'était naturellement pas possible de juger à ce moment de sa mobilité ; mais les observations générales qu'on peut faire sur elle se résument ainsi :

» La cavalerie française a complétement abandonné la lance et se trouve ainsi en contradiction avec la cavalerie russe, qui a conservé sans exception cette arme pour son premier rang.

» L'avenir décidera auquel des deux systèmes appartient la supériorité ; nous devons cependant mentionner ce fait, qu'à Mars-la-Tour, les lanciers de la garde française se sont montrés les plus redoutables adversaires des cavaliers allemands.

» La cavalerie légère et les dragons sont armés d'une carabine fixée à la selle ; les régiments de cuirassiers, au contraire, n'en ont reçu qu'une soixantaine, nombre qui paraît suffisant pour se défendre dans de petites escarmouches. Au reste, les cuirassiers et les cadres des autres troupes à cheval sont armés de revolvers.

» Le harnachement de la cavalerie française est suffisamment connu pour qu'il soit inutile d'en parler ici. Tous les chevaux étaient en bonne condition de nourriture et de poil. Dans la cavalerie légère, cette impression était encore augmentée par la manière dont étaient soignées la crinière et la queue des petits chevaux arabes. Les chevaux de la grosse cavalerie avaient, au contraire, la queue coupée court.

» Le cavalier français n'est pas un cavalier plaisant à l'œil. En outre que chez lui la tenue du haut du corps n'est pas toujours irréprochable, la position de ses jambes, portées trop en avant, rend leur action sur le cheval disgracieuse et sans

effet. Le cavalier n'a donc plus d'autre aide que la main, et il n'en fait pas un usage particulièrement doux. Comme le paquetage de devant est excessivement élevé, la main de la bride est placée beaucoup trop haut ; à chaque mouvement, elle se rapproche du corps du cavalier, ce qui produit tout au moins un mauvais effet.

» Les cuirassiers doivent rarement pouvoir être employés en dehors du champ de bataille ; ils constituent, en tout cas, une cavalerie de bataille colossalement lourde, et il y a peu de cuirassiers français dont la taille n'atteigne 1m 80. A côté d'eux, on doit considérer les régiments prussiens de cuirassiers de la ligne comme de la cavalerie légère.

» Les deux brigades d'artillerie qui figuraient à la revue étaient déjà pourvues en partie de nouvelles pièces en acier fondu, se chargeant par la culasse, d'après le système Lahitolle ; un petit nombre de batteries avaient encore, cependant, des pièces de bronze appelées pièces Reffye.

» Les chevaux de l'artillerie sont forts et doublés.

» Les pièces, au nombre de six dans chaque batterie, étaient attelées de chevaux bai-brun ; leurs six caissons étaient attelés de chevaux gris. Il est à supposé que ce jeu de couleurs n'est employé qu'en temps de paix. Pendant la guerre, on préférerait sans doute atteler aux pièces les chevaux les plus vigoureux et les plus rapides, car au fond il n'y a aucun inconvénient à ce que les caissons arrivent d'une minute en retard sur une position.

» Les servants portent une carabine en bandoulière Cette arme peut être utile en certain cas, dans la main de troupes de ligne bien instruites ; mais elle offre des dangers, dans la crise du combat, chez des troupes moins disciplinées, car il est de toutes manières moins périlleux de se coucher pour manier une carabine que de servir une pièce dans le feu violent d'une action.

» A deux heures et demie, l'arrivée des troupes était terminée par celle de l'Ecole de St-Cyr, qui fut, à plusieurs reprises, chaudement applaudie par le public.

» Les troupes furent disposées en quatre masses, les trois premières composées d'infanterie, et la dernière d'artillerie et de cavalerie. La quatrième masse débordait visiblement l'aile gauche des autres.

» En dehors des troupes d'élite, il y avait 133 bataillons d'infanterie, nombre qui dans l'armée allemande aurait représenté au moins une force numérique de 53,000 hommes. Or, comme en comprenant les corps d'élite, l'infanterie ne figurait que pour 38,000 hommes, on peut en conclure que les régiments français, malgré leurs quatre bataillons, ont un effectif moindre que les régiments allemands. Il faut pourtant remarquer que les bataillons ayant laissé leur service de garde en arrière, se trouvaient diminués d'autant ; nous n'avons aucune donnée sur la force de ces détachements.

» A trois heures précises, le maréchal président arriva sur le terrain de la revue par la route de Suresnes. Il était accompagné d'un nombreux état-major et d'un grand nombre d'officiers étrangers. Une batterie, postée sur le pont de Suresnes, tira à ce moment vingt et un coups de canon, et au même instant le drapeau tricolore flotta sur la grande tribune.

» De l'aile droite de la première ligne, le général de Ladmirault, avec son état-major, se porta au galop au-devant du maréchal pour lui remettre les rapports. Puis, les deux états-majors suivirent à cheval le front des troupes qui saluaient, mais en s'abstenant, par ordre supérieur, de toute manifestation. Le maréchal de Mac-Mahon prit place ensuite en face de la tribune présidentielle, pendant que le général de Ladmirault défilait à la tête des troupes.

» L'infanterie défila en colonnes par bataillon, l'arme sur l'épaule ; les tribunes poussèrent des cris enthousiastes et les mouchoirs s'agitèrent au passage de l'école de Saint-Cyr, de la garde républicaine et des sapeurs-pompiers. La tenue exemplaire de ces troupes méritait certainement bien cette manifestation, quand bien même on puisse supposer qu'elle n'était pas du goût de tout le monde.

» Les troupes d'élite furent suivies d'un grand nombre de régiments de ligne, dont la tenue méritait aussi l'attention malgré la réception plus froide des tribunes. La marche était rapide et décidée, quoiqu'on ait renoncé au pas le jarret tendu en usage dans bien d'autres armées.

» Les régiments de ligne français ne se distinguant que par le numéro cousu au collet, il était impossible que le passage d'une si grande masse de troupes ne fût pas un peu monotone, d'autant plus que le son perçant et continu des clairons ôtait au défilé toute apparence de variété. Il n'y avait cette fois-ci à la revue ni chasseurs, ni zouaves, ni troupes africaines.

» Malgré le peu de distance qui séparait les colonnes de bataillon, l'infanterie mit plus d'une heure à défiler.

» Les dispositions pour le défilé de cette arme étaient bien prises, et on ne vit pas le moindre à-coup, ce qui est digne de remarque, étant donnée la grande quantité de troupes qui avaient à se mouvoir sur un terrain aussi resserré.

» La retraite des troupes s'effectua aussi en bon ordre.

» Il y eut un mouvement dans le public au passage de l'artillerie. Elle défila au trot, par batterie, de manière que chaque ligne de pièces était suivie de ses caissons, ce qui, en raison de l'alternance de robe des attelages dont nous avons parlé plus haut, produisait un effet particulier.

» Nous devons reconnaître que l'alignement et la direction des batteries ne laissent rien à désirer, et que les conversions au galop et les autres mouvements furent exécutés avec la plus grande précision.

» Les tribunes accueillirent l'artillerie avec de vives manifestations. L'intérêt général était d'autant plus vif, que les Français croient avoir trouvé dans l'accroissement et le perfectionnement de cette arme le secret de la victoire.

» Immédiatement après l'artillerie, vint la cavalerie, en colonnes par escadron. Elle défila également au trot. L'allure était allongée, peut-être même trop allongée, car une partie notable de la cavalerie légère dut prendre le galop et ne put se remettre au trot. Il semblait que les chevaux ne fussent pas partout parfaitement mis, car on put en remarquer qui s'échauffaient, et on vit les escadrons perdre leur alignement. Dans les conversions au galop, les ailes flottaient et s'écartaient loin du pivot; c'est surtout chez les chasseurs et chez les hussards qu'on remarquait ce manque de cohésion.

» Les régiments de cuirassiers se présentèrent parfaitement bien et très réguliers dans tous leurs mouvements; c'étaient les 2e, 4e, 8e et 9e régiments, les mêmes qui avaient fait preuve à Wörth d'un courage désespéré; ils furent reçus par une tempête d'acclamations enthousiastes. »

Etats-Unis. — L'armée des Etats-Unis a subi de graves échecs dans sa campagne contre les Sioux. Le général Custer a été attiré dans une embuscade et a péri avec les 450 hommes qui l'entouraient sans qu'un seul échappât. Cette victoire remportée dans la région des Black Hills par les Sioux a eu pour conséquence le soulèvement d'autres tribus restées paisibles jusqu'ici. Les Indiens Grosventres et Mandans se sont joints, dit-on, aux Sioux au nombre de 3000 hommes, et d'autres encore suivront probablement leur exemple, en sorte qu'une guerre générale avec les Indiens paraît inévitable. Le général Crook, qui avait poursuivi les Sioux après la défaite du général Custer a été également battu et tué par eux. De grands renforts, dont 5 régiments de volontaires, sont réunis sous le général Terry, à Sioux-City, pour reprendre les opérations.

Vaud. — Ensuite d'ordre du Département militaire du 27 juillet, les fusiliers des neuf bataillons de landwehr seront réunis par compagnie, du 3 août au 15 septembre, dans diverses localités, pour recevoir leur armement et compléter leur organisation.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.